

L'écho de novembre

Edito

Vers des Énergies Renouvelables

Le futur projet des éoliennes sur la commune de Cheffois fait parler de lui. A ce jour, la commune de Réaumur n'a pas été concertée sur ce projet qui impacte notre territoire. Nous avons découvert le mat de mesure en même temps que vous !

Nous voudrions redire la volonté des élus du pays de Pouzauges : aujourd'hui une réflexion est engagée autour des énergies renouvelables pour les années à venir. On nous demande de tendre à être le plus autonome possible en énergie et en limiter notre consommation. Il en va de l'avenir de tous. Des alternatives aux énergies majoritaires existent ; nous devons y réfléchir. Les élus réfléchissent à toutes les possibilités (méthanisation, photovoltaïque, éolien, énergie fatale...) qui pourraient se déployer sur le territoire : rien n'est encore décidé. A ce jour, le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) interdit l'implantation des éoliennes sur la commune de Réaumur.

Nous souhaitons que les alternatives choisies puissent apporter l'énergie au territoire mais aussi que les retombées financières reviennent au territoire pour contribuer à l'amélioration de notre production ou de notre habitat (rénovation thermique).

Le parc éolien qui va se faire à Cheffois fait réagir des habitants de Réaumur. Des arguments contre ce projet sont apportés. Nous les entendons. Nous restons persuadés qu'un projet avec de telles conséquences doit se mener avec des habitants, un territoire et des élus.

La municipalité

Flash Info

Horaires de la Mairie

du lundi au jeudi
de 9h30 à 12h15 et le
vendredi de 14h à 18h

Horaires de l'Agence Postale Communale

du lundi au vendredi :
13h45 - 16h30
et le mercredi :
10h30 - 12h
13h45 - 16h30

Réaumur est sur Intramuros



Nos amis les chiens ont l'air d'apprécier, eux aussi, le nouvel aménagement du bourg ... 🐕 🐕

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics.



En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 €).



Responsables d'associations, si vous souhaitez faire passer un article dans le prochain Echo à paraître en décembre 2021, faites parvenir votre texte à la Mairie avant le 3 décembre 2021.

Les annonces commerciales peuvent être distribuées avec l'Echo mais ne seront pas intégrées au texte.

Nous remercions tous les bénévoles qui distribuent cet écho dans la commune et les villages limitrophes.

Infos municipales

↳ Charte d'engagement dans une démarche expérimentale d'accessibilité en Vendée

La fondation Yann Jondot a engagé une démarche expérimentale visant à favoriser le déploiement d'équipements permettant de rendre les bâtiments publics accessibles aux personnes handicapées.

La Préfecture et la Présidente de l'AMPCV (Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée) souhaitent que chaque commune signe cette charte, s'engage à mettre en place un référent handicap et accessibilité au sein de son équipe municipale qui aura pour mission de réaliser un état des lieux des actions déjà réalisées et de suivre la mise en œuvre de l'Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP).

Monsieur Franck JAUD est nommé référent handicap et accessibilité pour la commune de Réaumur.

↳ Cyclisme Région de Pouzauges

Suite à la demande de l'association Cyclisme Région Pouzauges, concernant le financement des courses cyclistes de la fête du Chocolat du samedi 23 avril 2022, le conseil municipal décide d'octroyer une subvention d'un montant de 700 €.

↳ Commission bâtiment

- L'entreprise DAVIET est intervenue pour démaçonner la toiture de la salle Jeanne d'Arc, de la sacristie, de l'église et du garage du Rétro. Au niveau de l'Eglise, elle a aussi procédé à la reprise ponctuelle de joint de pierre. Elle a révisé les zingueries de la salle Jeanne d'Arc.

- L'entreprise EIFFAGE est actuellement en travaux à la salle Sports & Loisirs pour réaliser l'enrobé de la cour et la mise en accessibilité.

↳ Commission voirie

Les travaux des deux entrées de bourg sont terminés, il reste les panneaux à poser. La plantation des vivaces et arbustes va avoir lieu dans le courant du mois de novembre.

↳ Commission communication

La réunion des présidents d'associations a eu lieu le 26 octobre dernier. Chaque président a pu s'exprimer et rencontrer François PAPIN, correspondant Ouest France. Le calendrier des fêtes 2022 a été fait.



↳ Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Lors de la réunion du 13 octobre, les jeunes ont travaillé sur un nouveau logo. Ils ont donné leurs idées, c'est ensuite PRO BUREAU de la Chataigneraie qui va faire différentes propositions.

La réunion s'est terminée à la MARPA autour d'un goûter échangé avec les résidents.



✍ Prochaines réunions

- *Commission voirie,*

Samedi 27 novembre 2021 à 9h30, à la mairie

- *Conseil Municipal,*

Lundi 6 décembre 2021 à 20h, à la mairie

- *Commission personnel,*

Jeudi 9 décembre 2021 à 17h30, à la mairie

- *Commission bâtiment,*

Samedi 11 décembre 2021 à 9h30, à la mairie

Infos Plus

➤ Elections 2022

Elections	Dates
Présidentielles	10 et 24 avril 2022
Législatives	12 et 19 juin 2022

Pensez à venir vous inscrire en mairie.

➤ Téléthon



Une urne est mise à disposition à la mairie du 15 novembre au 15 décembre, pour vos dons pour le téléthon.

➤ Atelier numérique à Réaumur

Inscrivez-vous à l'atelier numérique « **Apprendre à utiliser son smartphone** » !

Si vous n'êtes pas disponible les 6 et 9 décembre, n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente.

Inscription au 02 51 57 53 93

➤ Influenza aviaire



Direction départementale
de la protection des populations (DDPP)

**Influenza aviaire
hautement pathogène
(IAHP)**



Suite à l'augmentation récente du nombre de foyers domestiques et de cas d'IAHP dans l'avifaune sauvage confirmés en Europe et en France, **le niveau de risque est passé au niveau « Elevé »** à compter du 5 novembre 2021.

Par conséquent, les mesures de prévention suivantes sont désormais rendues obligatoires dans toutes les basses-cours du département :

- Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- Surveillance quotidienne des animaux
- Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (à minima les couvrir)
- Aucune volaille (palmipède et gallinacée) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- Limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- Nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- Ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

**Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales.
Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros.**

Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant pour éviter les contacts et alertez votre vétérinaire.

Pour rappel, la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente en ce cas aucun risque pour l'homme, mais l'IAHP reste une maladie animale infectieuse et virale particulièrement contagieuse qui affecte les oiseaux.

Direction départementale de la protection des populations 185 Bd du Maréchal Leclerc - BP 795
85 020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tel : 02.51.47.10.00 - Mel : ddpp@vendee.gouv.fr

➤ SCOM

Bac à ordures ménagères

Positionnez votre bac avec **l'ouverture côté route à 1 mètre** de tout obstacle. Les conteneurs présentés à l'envers ne seront pas collectés.

Sortez votre bac la **veille du jour de collecte** et rentrez-le une fois la collecte terminée pour libérer les accès sur les trottoirs.

Le **couvercle du bac doit être fermé** et les sacs ne doivent pas dépasser sur l'avant du bac. Le bras mécanisé risque de pincer le sac, entraînant un vidage incomplet et/ou la chute de déchets au sol.

Disposez des **sacs de 20 à 30 l** maximum, directement dans votre bac et sans tassement excessif.

Sacs jaunes d'emballages

Déposez-y tous vos **emballages ménagers vides** de moins de 20 L.

Mettez vos emballages en **vrac dans le sac**. Ne les imbriquez pas.

Fermez vos sacs en **faisant un nœud** avec le lien coulissant.

Déposez vos sacs **directement au sol** sans les attacher entre eux ou à un élément extérieur.



Vous pouvez retirer vos sacs jaunes en mairie

Assoc' Info

➤ Les bouchons de l'avenir

Sont acceptés les bouchons et les couvercles :

- les bouchons des boissons : eau, lait, soda, jus de fruits ...
- les bouchons d'huile, vin, compote, crème fraîche, crème anglaise, mayonnaise, aromates (ex : poivre, condiments)
- les couvercles plastiques alimentaires : lait de bébé, chocolat, café en poudre ...
- les bouchons des produits d'hygiène et cosmétiques : shampoing, produits douche, dentifrice, déodorant, laque ...
- les bouchons de médicaments et parapharmaceutiques : sirops, produits : bain de bouche, brumisateur, lavage nasal ...
- Les bouchons de produits ménagers : liquides vaisselle, produits d'entretien, lessive, assouplissants, aérosols ...

L'argent récolté est reversé à des associations vendéennes favorisant l'insertion des personnes handicapées au travers des sports et des loisirs.

Venez déposer vos bouchons à la mairie



➤ Bibliamur

Venez découvrir les nouveautés à la bibliothèque de Réaumur !

Les bénévoles vous accueillent le mercredi de 10h30 à 12h et le samedi de 11 à 12h.

NOUVEAU :

✍ « **Paroles ouvrières des usines à la campagne** », Mémoire ouvrière collectée par Art Métiss'

L'industrialisation du Pays de Pouzauges retracée par des ouvriers de six secteurs industriels au début du XX^{ème} siècle : Les Carrières de La Meilleraie-Tillay , Heuliez (carrosserie), Fleury Michon (agro-alimentaire), Patrick (chaussures), Talon (confection), Les meubles Gautier ...

Autres nouveautés :

« Les silences de Julien » de Gilles Laporte

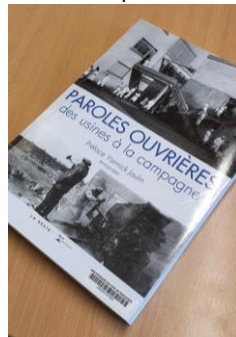
« L'Inconnu de la Seine » de Guillaume Musso

« Les possibles » de Virginie Grimaldi

« Trois » de Valérie Perrin

« Le roman de la Durbelière » Tome 3 et 4 d'Armand Béart

« Le temps de l'enfance » d'Yves Viollier ...



A vos agendas

Novembre

→ Les Galoches Réaumuroises

Mar. 16, 14h, St Mesmin

Mar. 30, 14h, La Meilleraie-Tillay

→ Village du Ciel

Vend. 19, 21h, soirée du club

→ Don du sang

Vend. 16, de 15h30 à 19h30, salle de la
Chênaie à MONTOURNAIS

Lund. 22, de 15h30 à 19h30, salle du Bocage à
Le BOUPERE

→ Réau'festif / P'tit Théâtre – Assemblées générales

Vend. 19, 20h, salle Ferchault

→ APEL / OGEC – Familles Rurales – Assemblées générales

Vend. 26, 20h, salle Ferchault

→ PBFC – Repas à emporter

Sam. 27, Réservation avant le 23 novembre,
plateaux à retirer entre 10h et 11h au stade J.
Chartier à Pouzauges ou lors du match de 17h à
20h. inscription sur HelloAsso :



[https://www.helloasso.com/associations/pbfc-
vendee/evenements/diner-dansant-2021](https://www.helloasso.com/associations/pbfc-vendee/evenements/diner-dansant-2021)

Décembre

→ Village du Ciel

Vend. 3, 21h, Thème « Céphée »

Manoir des Sciences,

Observation gratuite et ouverte à tout le monde

Vend. 17, 21h, soirée du club

→ Apprendre à utiliser son smartphone

Lun. 6 et jeud. 9, de 10h à 12h à la mairie

(Inscription au 02 51 57 53 93)

→ Sainte Barbe

Dim. 12, 10h rassemblement à la MARPA, 10h30

défilé avec la fanfare vers le monument aux morts

→ Club de l'amitié – bûche de Noël

Sam. 18, 14h30, salle Ferchault

Janvier

→ Caréa – Assemblée générale

Mer. 12, 19 h

→ Cérémonie des Vœux

Vend. 14, 19 h, salle Ferchault

Etat Civil

📖 Naissance :

Lucas GABORIT, le 24 octobre 2021

La chronique de novembre ...

La cérémonie du 11 novembre a résonné à Réaumur comme dans toutes les communes de France pour faire mémoire du sacrifice héroïque de nos aînés. C'est sous un soleil radieux que l'association des anciens combattants et les élus municipaux se sont retrouvés.

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes étaient aussi présents, après la lecture par Madame le Maire du discours officiel, ils ont cité le nom des soldats Réaumurois morts au combat de la guerre 14-18, puis ils ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Les enfants de CM2 étaient aussi présents, comme dans 300 autres communes afin de valider une action du Passeport du civisme.

Cérémonie du 11 novembre

